



Engagement de service civique

Missions auprès du service d'incendie et de secours de Loire Atlantique (SDIS 44)



Durée de la mission : 8 mois à compter du mois d'avril 2019, 24h par semaine

Thématique : Education pour tous / Citoyenneté / Mission d'urgence

Nombre d'engagés de service civique recherchés : 10

Lieux : affectation à la direction départementale ou à un groupement territorial, avec rattachement à un centre d'incendie et de secours.

Direction départementale

- Orvault : 1
- St Herblain : 1

Groupement de Saint Nazaire

- Saint-Nazaire : 1
- La Baule Guérande : 1
- Pornic / St Brévin : 1

Groupement de Nantes

- Nantes Gouzé : 1
- Vertou : 1
- Rezé : 1

Groupement de Blain / Riaillé

- Châteaubriant : 1
- Ancenis : 1

Présentation du SDIS 44 :

Le SDIS de Loire-Atlantique assure les secours d'urgence sur le territoire de 208 communes. A ce titre, il est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Avec les autres services et professionnels concernés, il concourt à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques de toutes natures et aux secours médicaux d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences propres, il exerce les missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement, les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation, la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ainsi que la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours.

Missions :

Domaine Education pour tous

1- Les engagés participeront à l'éducation à la prévention des risques de sécurité civile.

A ce titre ils seront à même de :

- Participer aux manifestations départementales, en présence de public (journée de la sécurité intérieure, Journée nationale des sapeurs-pompiers, commémorations, exercices, portes ouvertes, forum des métiers, etc),
- Sensibiliser les élèves de CM1 et CM2, aux dangers et aux 1^{er} gestes de secours, sous le contrôle d'un enseignant ou dans le cadre de temps périscolaires,
- Former le plus grand nombre aux gestes qui sauvent, avec les sapeurs-pompiers,
- Mettre en œuvre la politique de prévention des accidents de la vie courante du SDIS44 (incendies, accidents domestiques, accidents de plein air et loisirs).

Domaine mémoire et citoyenneté

2- Favoriser l'engagement citoyen pour donner envie aux jeunes de devenir bénévole de sécurité civile, sapeur-pompier volontaire ou engagé de service civique.

A ce titre ils seront à même de :

- Promouvoir le rôle des sapeurs-pompiers volontaires, pour améliorer le recrutement,
- Réaliser des actions avec les sapeurs-pompiers et les associations agréées de sécurité civile, pour valoriser cet engagement individuel au service du collectif.

Domaine intervention d'urgence

3- Participer aux opérations de secours aux personnes

A ce titre ils seront à même de participer aux missions de secours à personnes effectuées par les VSAV et comme 4^{ème} équipier,

4- Participer à la prévision des risques avec les sapeurs-pompiers.

A ce titre ils seront à même de contribuer au recensement des risques, et à leur cartographie.

Modalités d'accompagnement :

Tout volontaire est rattaché à un groupement territorial qui assure son suivi et à un centre de secours, qui lui sert d'ancrage pour effectuer ses missions.

Une formation d'intégration de 60h, est organisée en début de mission. Le PSC1 sera un préalable. Elle portera sur l'organisation et les missions du SDIS, la citoyenneté, les techniques pédagogiques, la prévention des risques, la communication. Les engagés seront ensuite formés «équipier VSAV* » durant 70h si ils souhaitent partir en intervention.

Chaque engagé sera accompagné d'un tuteur et d'une équipe du SDIS 44 rattachés à la mission citoyenneté. Des rencontres régulières seront organisées en face à face et en groupe.

Profil recherché :

- Agé de plus de 18 ans et de moins de 26 ans à la date du recrutement
- Disponible, esprit d'initiative, sens du contact et des relations humaines, esprit d'équipe et de cohésion, rigoureux,
- Titulaire du permis B
- Répondre aux conditions d'aptitudes médicale et physique des sapeurs-pompiers, pour pouvoir participer aux opérations de secours d'urgence aux personnes (mission non obligatoire).

Candidature à adresser à :

Monsieur le Directeur Départemental du SDIS de Loire-Atlantique
Service recrutement
ZAC de Gesvrine - 12 rue Arago - BP 4309 - 44243 La Chapelle sur Erdre

Renseignements complémentaires :

Contact : Capitaine Alexis LHERMET, Isabelle ROBIN, mission citoyenneté, 02.28.09.81.74

Site internet : www.sdis44.fr

* Véhicule de secours et d'assistance aux victimes